



ORGANISME
DE FORMATION-CFA

DISPENSES & EQUIVALENCES

BPJEPS SPORTS ACTIVITES DES SPORTS DE CONTACT

DISPENSES DES TEP

Je suis dispensé des TEP si :

- Je suis titulaire d'un des diplômes suivants :
 - Sportif de haut niveau en sports de contact inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article L. 221-2 du code du sport.
 - Sportifs espoirs et collectifs nationaux en sports de contact inscrit ou ayant été inscrit sur la liste ministérielle mentionnée à l'article R. 221-13 du code du sport
 - TEP du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « sports de contact et disciplines associées » - RNCP37108
 - UC 1 et 2 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « sports de contact et disciplines associées » - RNCP37108
 - UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « sports de contact et disciplines associées » - RNCP37108
 - Brevet de moniteur fédéral 1er degré (BMF1) délivré par la FFKMDA ou délivré avant le 31 juillet 2015 par la FFSCDA
 - Brevet de moniteur fédéral 2e degré (BMF2) délivré par la FFKMDA ou délivré avant le 31 juillet 2015 par la FFSCDA

DISPENSES DES EPMSP

Je suis dispensé des EPMSP si :

- Je suis titulaire d'un des diplômes suivants :
 - UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « sports de contact et disciplines associées » - RNCP37108
 - Brevet de moniteur fédéral 2e degré (BMF2) délivré par la FFKMDA (*) ou délivré avant le 31 juillet 2015 par la FFSCDA (*) et justifier d'une expérience d'encadrement sportif dans le champ des activités des sports de contact de deux années minimums au cours des cinq dernières années.

EQUIVALENCES DE BC

Je peux être allégé dans le cadre de ma formation si je suis titulaire d'une ou des certifications suivantes :

Certification	BC1	BC2	BC3	BC4
UC 3 ou 4 du BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « sports de contact et disciplines associées » - RNCP37108is			X	